

## Au sujet du laboratoire de Pasteur

**Numéro d'inventaire :** 1979.27497

**Type de document :** correspondance

**Période de création :** 3e quart 19e siècle

**Date de création :** 1858

**Inscriptions :**

- texte : Ecole normale supérieure
- texte : Université de France

**Matériaux et technique(s) :** papier | encre noire

**Description :** Feuillet à l'en-tête de l'Ecole normale supérieure.

**Mesures :** hauteur : 27,2 cm ; largeur : 21 cm

**Mots-clés :** Bâtiments scolaires : Établissements d'enseignement supérieur

**Filière :** Grandes écoles

**Niveau :** Supérieur

**Lieu(x) de création :** Paris

**Historique :** Le document est un rapport autographe indiquant les difficultés rencontrées par Pasteur pour obtenir un laboratoire à Paris. Diverses solutions sont proposées pour remédier à ce problème. Le document est daté du 2 août 1858. Il paraît peu probable que le document soit de la main de Pasteur lui-même, car il est question de lui à la troisième personne.

**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 3 p.

Université  
de France.

## ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

Paris, le 2 août

1858

Il y a deux manières de donner à M<sup>r</sup> Pasteur  
les moyens de continuer ses recherches :

1<sup>e</sup> appropier la portion du grenier de l'École  
où M<sup>r</sup> Pasteur s'est installé provisoirement  
dès son arrivée à Paris.

2<sup>e</sup> affecter à son usage le petit pavillon  
que S. E. le Ministre d'Etat vient de faire  
construire par raison de symétrie et qui  
peut servir une destination nécessaire

l'architecte de l'École, M<sup>r</sup> Bouchot  
veut en prendre moi-même pour des  
bureaux et qu'il aille moi-même réservé  
à un jardinier que l'École n'a pas encore  
Cette destination du pavillon n'est que  
par prévision. Il appartient au Ministre  
de la déterminer.

Si M<sup>r</sup> le Ministre voulait admettre  
qu'il est utile que M<sup>r</sup> Bouchot ait  
un bureau à l'École, en prévision  
de constructions prochaines, la pièce très  
propre et très claire qui au 2<sup>e</sup> de  
chaussée servait de refectoire aux

8. .... Deux 2

élèves de la division supérieure pourrait lui être affecté.  
quant au jardinier, si M<sup>e</sup> le Ministre nous l'accorde nécessairement, ce qui serait en effet fort à désirer, il n'aura pas négocié que sa chambre à coude soit placée au milieu du jardin. Les débuts des élèves de M<sup>e</sup> l'Amour sont vacants. Il est convenable de solliciter à son égard que le jardinier qui sera nommé dans cette classe soit célibataire.

Si cette députation désirerait à apprécier le pavillon aux exigences d'un laboratoire, ou même pour que les démonies, les parquets, etc., ne soient pas encore posés, à affecter la ferme correspondante aux dispositions spéciales que nécessite un laboratoire.

Enclosed is a copy of the authorization of M<sup>e</sup> le Ministre d'Etat which we have not received. This is to M<sup>e</sup> le Ministre de l'Instruction publique de déterminer if we can have the services of the gardener.

l'usage de celle ou telle partie du bâtiment de l'école, et d'ordonner à l'archidiacre de disposer les chambres pour telle destination prude